



Non représentation par un avocat

Par laxa92

Bonjour,

ma société (créée en Janvier 2025 et ne faisant pas encore de CA) est assignée au Tribunal Judiciaire de Paris par un avocat de PicRights pour une soi-disant utilisation d'une image dont je n'aurais pas les droits.

La somme demandée est autour de 1500?.

L'image en question est très banale, elle représente un compteur électrique et une facture d'électricité et l'image que j'ai faite moi-même à partir de mon APN ressemblerait à une image de l'AFP, mandant de PicRights.

Or je dois beaucoup investir à partir de mes propres fonds car les banques sont en ce moment très frileuses et donc je ne peux pas me permettre de payer un avocat pour gérer ce dossier.

Ma question est donc : puis-je me défendre seul sans avocat, étant donné que le litige est < 10000 ? ?